



ISOLATION
INSONORISATION

APPLICATIONS

MURS

APPLICATIONS
INTÉRIEURES

SOPRA-CELLULOSE AB

FICHE TECHNIQUE 191210SCANF

(annule et remplace -)

DESCRIPTION

La **SOPRA-CELLULOSE AB** est un isolant soufflé ou injecté entièrement traité au borate, fabriqué à 85% de papier journal recyclé. Elle apparaît comme de petites fibres grises, lisses au toucher. **SOPRA-CELLULOSE AB** est sans odeur et a une faible teneur en COV. Elle agit comme un bouclier qui réduit la transmission de la chaleur et des sons. Efficace et respectueuse de l'environnement, la **SOPRA-CELLULOSE AB** permet de réduire la consommation d'énergie et d'améliorer le confort intérieur dans une variété de climats.

MISE EN OEUVRE

SOUFFLÉ (GRENIER)

La **SOPRA-CELLULOSE AB** est un excellent type d'isolation pour les greniers de nouvelles constructions et peut aussi être employée en complément à d'autres isolants existants. La **SOPRA-CELLULOSE AB** doit être soufflée à l'aide d'un équipement spécialisé de soufflage pneumatique à une densité minimale de 27,2 kg/m³ (1,7 lb/pi³) et peut également être placée manuellement dans les endroits restreints.

Apposer les règles **SOPRA-CELLULOSE RULER** sur les fermes de toit dans le grenier, face à la trappe d'accès de manière à voir l'épaisseur d'isolant à installer. Le bas de la règle doit être installé au même niveau que le dessous de l'isolant. Poser une règle par 20 m² (200 pi²).

Fixer le **Tableau de recouvrement pour greniers** (disponible sur la page produit du site web **SOPREMA**) sur une ferme de toit à côté de la trappe d'accès, dûment signé par le responsable des travaux d'isolation thermique. Remettre une copie identique au propriétaire du bâtiment. L'installateur en conserve également une copie tel qu'exigé par le programme de certification **SOPREMA**.

MISE EN GARDE : Respecter les distances prévues par les codes de sécurité visant le bâtiment, l'électricité, le gaz et le mazout entre l'isolant et les dispositifs producteurs de chaleur, tels que les appareils de chauffage au combustible, les cheminées, les gaines et les événements menant à ces appareils et les appareils d'éclairage encastrés (au moins 75 mm (3 po)), à moins qu'ils n'aient été approuvés en tant que dispositifs pouvant entrer en contact avec l'isolant. Renseignez-vous auprès des autorités locales pour connaître les exigences relatives à l'installation et l'utilisation de barrière de retenue.

INJECTÉ (MUR ET PLANCHER)

Ce système utilise une membrane de retenue fixée sur les montants au moyen de **SOPRA-CELLULOSE STRIP** et d'agrafes. Des ouvertures sont ensuite effectuées afin d'injecter la **SOPRA-CELLULOSE AB** à sec avec obligatoirement une buse (pour système mural compacté) pré-approuvée par **SOPREMA**.

Pour l'injection murale, la **SOPRA-CELLULOSE AB** doit être injectée à une densité minimale de 56 kg/m³ (3,5 lb/pi³) pour une épaisseur de mur jusqu'à 150 mm (6 po) et une densité minimale de 64 kg/m³ (4 lb/pi³) pour les murs d'épaisseur supérieure à 150 mm (6 po).

Pour l'injection de planchers et plafonds, le produit doit être soufflé à une densité entre 28,8 kg/m³ (1,8 lb/pi³) et 48 kg/m³ (3 lb/pi³).

Noter les quantités de sacs installés sur le document **Tableau de recouvrement (Murs)** (disponible sur la page produit du site web **SOPREMA**). Remettre une copie dûment signée de ce document au propriétaire du bâtiment. L'installateur en conserve également une copie tel qu'exigé par le programme de certification **SOPREMA**.

Température de service: < 90 °C (< 194 °F)

SOPRA-CELLULOSE AB rencontre les exigences de la certification GREENGUARD OR.

POUR PLUS DE PRÉCISIONS SUR LA MISE EN OEUVRE DES PRODUITS, VEUILLEZ CONSULTER UN REPRÉSENTANT SOPREMA.



SOPREMA.CA

1.877.MAMMOUTH

ISOLATION
INSONORISATION

APPLICATIONS

MURS

APPLICATIONS
INTÉRIEURES

SOPRA-CELLULOSE AB

FICHE TECHNIQUE 191210SCANF

(annule et remplace -)

CONDITIONNEMENT

CARACTÉRISTIQUES	SOPRA-CELLULOSE AB
Couleur	Grise
Masse volumique :	
Greniers:	27,2 kg/m ³ (1,7 lb/pi ³)
Murs:	
Épaisseur de mur jusqu'à 150 mm (6 po):	56 kg/m ³ (3,5 lb/pi ³)
Épaisseur de mur supérieure à 150 mm (6 po):	64 kg/m ³ (4,0 lb/pi ³)
Planchers:	28,8 kg/m ³ (1,8 lb/pi ³) à 48 kg/m ³ (3,0 lb/pi ³)
Format	Sac de 11,3 kg (25 lb)

TABLEAU DE POSE (GRENIER)

TABLEAU DE RECOUVREMENT (GRENIER)											
Masse volumique théorique : 27,2 kg/m ³ (1,7 lb/pi ³)											
RÉSISTANCE THERMIQUE		ÉPAISSEUR MINIMALE INSTALLÉE		ÉPAISSEUR MINIMALE APRÈS TASSEMENT		MASSE PAR UNITÉ DE SURFACE		RECOUVREMENT PAR SAC		NOMBRE DE SACS MINIMUM PAR UNITÉ DE SURFACE	
RSI	R	mm	po	mm	po	kg/m ²	lb/pi ²	m ²	pi ²	100 m ²	1000 pi ²
2,1	12	90	3,5	81	3,2	2,2	0,5	5,1	55,2	19,5	18,1
2,3	13	99	3,9	89	3,5	2,4	0,5	4,7	50,4	21,3	19,8
3,4	19	146	5,7	131	5,2	3,6	0,7	3,2	34,1	31,6	29,3
3,5	20	150	5,9	135	5,3	3,7	0,8	3,1	33,1	32,5	30,2
3,9	22	167	6,6	151	5,9	4,1	0,8	2,8	29,7	36,2	33,6
5,3	30	227	9,0	205	8,1	5,6	1,1	2,0	21,9	49,2	45,7
5,6	32	240	9,5	216	8,5	5,9	1,2	1,9	20,7	52,0	48,3
6,7	38	287	11,3	259	10,2	7,1	1,4	1,6	17,3	62,2	57,8
7,0	40	300	11,8	271	10,7	7,4	1,5	1,5	16,6	65,0	60,4
8,6	49	382	15,1	332	13,1	9,4	1,9	1,2	13,0	82,7	76,8
8,8	50	391	15,4	340	13,4	9,6	2,0	1,2	12,7	84,6	78,6
10,8	61	501	19,7	417	16,4	12,3	2,5	0,9	9,9	108,4	100,7

Ce tableau indique le nombre minimum de sacs à utiliser. Le résultat final varie selon la technique d'application, l'équipement et le boyau utilisés. Les résistances thermiques présentées dans ce tableau sont mesurées après affaissement, selon la norme ASTM C518 et la méthode de conditionnement ASTM C687. Un taux d'affaissement de 15% pour RSI 8,6 (R-49) et RSI 8,8 (R-50) ainsi qu'un affaissement de 20% pour RSI 10,8 (R-61) ont été appliqués. Pour obtenir l'information la plus à jour, consultez notre site web au www.soprema.ca.



SOPREMA.CA

1.877.MAMMOUTH



ISOLATION
INSONORISATION

APPLICATIONS

MURS

APPLICATIONS
INTÉRIEURES

SOPRA-CELLULOSE AB

FICHE TECHNIQUE 191210SCANF

(annule et remplace -)

TABLEAU DE POSE (MUR)

TABLEAU DE RECOUVREMENT (MURS)									
Densité mur : 56 kg/m ³ (3,5 lb/pi ³) ou 64 kg/m ³ (4 lb/pi ³)*									
RÉSISTANCE THERMIQUE		ÉPAISSEUR DE L'ISOLANT		MASSE PAR UNITÉ DE SURFACE		RECOUVREMENT PAR SAC		NOMBRE MINIMUM DE SACS PAR UNITÉ DE SURFACE	
RSI	R	mm	po	kg/m ²	lb/pi ²	m ²	pi ²	100 m ²	1000 pi ²
2,2	12,7	89	3,5	4,5	0,9	2,5	27,2	40	37
3,5	19,9	140	5,5	7,0	1,4	1,6	17,3	62	58
6,4	36,2	254	10	15,0	3,1	0,8	8,2	132	123
7,6	43,4	305	12	18,2	3,7	0,6	6,7	160	149
8,9	50,7	356	14	21,4	4,4	0,5	5,7	189	176
10,2	57,9	406	16	24,7	5,1	0,5	4,9	218	202
11,5	65,1	457	18	27,9	5,7	0,4	4,4	246	229
12,7	72,4	508	20	31,2	6,4	0,4	3,9	275	255

*Ce tableau indique le nombre minimum de sacs à utiliser. Le résultat final varie selon la technique d'application, l'équipement et le boyau utilisés. Le nombre minimum de sacs tient compte du volume de la structure de bois. Pour les murs à structure métallique, des sacs supplémentaires peuvent être nécessaires. Vérifiez auprès de votre représentant pour plus d'informations. Pour obtenir l'information la plus à jour, consultez notre site web à l'adresse www.soprema.ca ou votre représentant SOPREMA.



SOPREMA.CA

1.877.MAMMOUTH



ISOLATION
INSONORISATION

APPLICATIONS

MURS

APPLICATIONS
INTÉRIEURES

SOPRA-CELLULOSE AB

FICHE TECHNIQUE 191210SCANF

(annule et remplace -)

PROPRIÉTÉS

PROPRIÉTÉS	NORMES	SOPRA-CELLULOSE AB
Résistance thermique	CAN/ULC-S703 ASTM C518	RSI = 0,65 par 25,4 mm (R = 3,7 par pouce)
Combustion de surface	ASTM E970	Min. 0.12 W/cm ²
Indice de propagation de la flamme	CAN/ULC-S102.2 ASTM E84	< 150 Classe A
Indice de dégagement des fumées	CAN / ULC-S102.2 ASTM E84	< 45 0 - 30
Inflammabilité à la flamme nue	CAN / ULC-S703	Min. 0.12 W/cm ²
Permanence l'inflammabilité à la flamme nue	CAN / ULC-S703	Min. 0.12 W/cm ²
Résistance à la combustion sans flammes - perte de masse après exposition à haute température	CAN / ULC-S703 CAN / ULC-S130 ASTM C739	Max. 15 % de perte en masse
Sorption de la vapeur d'eau	CAN/ULC S703 ASTM C739	Max. 20 % en gain de masse
Corrosivité	CAN / ULC-S703 ASTM C739 ASTM G1-90	Exposée @ 50 °C pour 28 jours - Pas de perforation Aluminium nu 3003 de trempe douce - Pas de perforation Cuivre # 110 CABRA de type ETP - Pas de perforation Acier à faible teneur en carbone laminé à froid- qualité commerciale - Pas de perforation
Résistance aux champignons - après 28 jours dans un milieu de culture contenant des spores fongiques (95 % RH et 28 °C)	CAN / ULC-S703 ASTM C739 ASTM C1338	Aucune croissance
Séparation des produits chimiques	CAN / ULC-S703 ASTM C739	Max. 1,5% en masse

Conforme aux normes CAN/ ULC-S703, ASTM C739 et 16 CFR, partie 1209, 16 CFR, partie 1404.

Conforme à la norme Greenguard Or: UL # 2818 Standard for Chemical Emissions for Building Materials, Finishes and Furnishings.

ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Les sacs doivent être entreposés à l'intérieur, dans un endroit sec dans leur emballage d'origine. Sur un chantier, entreposer dans leur emballage d'origine non perforé et recouvrir les sacs d'une housse de protection opaque.



SOPREMA.CA

1.877.MAMMOUTH